

TROISIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 1-N°3
SEPTEMBRE 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 1-N°3 SEPTEMBRE 2022



Bamako, Juin 2022

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Directeur de Publication

Prof.MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

COULIBALY Aboubacar Sidiki, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- *KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*

- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, *University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)*
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, *Methodist University College Ghana, Accra*
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, *University of Education, Winneba*
- Prof. MEITE Méké, *Université Félix Houphouët Boigny*
- Prof. KOLAWOLE Raheem, *University of Education, Winneba*
- Prof. KONE Issiaka, *Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa*
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, *Université de Lomé, Togo*
- Prof. OKRI Pascal Tossou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. LEBDAI Benaouda, *Le Mans Université, France*
- Prof. Mahamadou SIDIBE, *Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*
- Prof. KAMATE André Banhouman, *Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan*
- Prof. TRAORE Amadou, *Université de Segou-Mali*

– Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)

TABLE OF CONTENTS

Yao Katamatou KOUMA, BLACK WOMANHOOD IMAGERY IN PARKS'S <i>BETTING ON THE DUST COMMANDER,</i> <i>DEVOTEES IN THE GARDEN OF LOVE,</i> <i>TOPDOG/UNDERDOG, AND VENUS</i>	pp. 01 – 14
Ahmed SAMAKE, L'ACCES DES PME AU FINANCEMENT ET A LA COMMANDE PUBLIQUE DANS L'ESPACE UEMOA : L'EXEMPLE DU MALI	pp. 15– 27
Arthur Banga, Lassina Diarra, LE TERRORISME AU SAHEL : ENJEUX ET DEFIS DE LA LUTTE CONTRE UNE MENACE TRANSNATIONALE.....	pp. 28 – 42
Alassane SOW, Mouhamed Moustapha DIÈYE & Ibrahima DIA, USAGES, ENJEUX ET DYNAMIQUES IDENTITAIRES DES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LES PRATIQUES RELIGIEUSES À TOUBA (SÉNÉGAL)	pp. 43 – 65
Nouhoum Salif MOUNKORO, LES FACTEURS SOUTENANT L'INFLUENCE RUSSE DANS LE MONDE.....	pp. 66 – 81
Fodié TANDJIGORA, Bréma Ely DICKO, L'IMAGINAIRE MIGRATOIRE DES JEUNES MALIENS A L'EPREUVE DES POLITIQUES MIGRATOIRES	82 – 92
MIAN Newson Kassy Mathieu ASSANVO, LE DROIT D'ASILE, UN DEVOIR D'ASSISTANCE HUMANITAIRE EN GRECE ANCIENNE A TRAVERS LE THEATRE TRAGIQUE D'ESCHYLE.....	pp. 93 – 113
Diakaridja OUATTARA, FORMES DE TRANSMISSION DES CONNAISSANCES DANS LA REGION DE KORHOGO (COTE D'IVOIRE), ENTRE SYSTEMES D'EDUCATION TRADITIONNELS ET ECOLE OCCIDENTALE (1904-1930).....	pp. 114 – 131
Issa DIALLO, PRISE EN CHARGE DES FRACTURES OSSEUSES PAR LA MEDECINE TRADITIONNELLE ET MODERNE A BAMAKO : MECANISMES DE TRAITEMENT ET CONTRASTES DE COÛT .pp.	132 – 143
Mohamed KEITA, HOUPHOUET- BOIGNY ET LA « GUERRE DU CACAO » EN COTE D'IVOIRE DE L'INDEPENDANCE A LA FIN DES ANNEES 1980.....	pp. 144 – 154
Asmao DIALLO, L'ENGAGEMENT DES FEMMES DANS LES COOPERATIVES AGRICOLES EN VUE D'AMELIORER LEUR AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE : CAS DE BAMAKO ET KATI.....	pp. 155 – 170
Fatoumata KEITA, Aboubacar NIAMBELE, Issiaka DIARRA, THE CHARTER OF KURUKAN FUGA: AN INDIGENOUS INFRASTRUCTURE FOR PEACE (I4P) IN THE PREVENTION AND SETTLEMENT OF CONFLICTS IN MALI AND THE SAHEL REGION	pp. 171 – 186
Samba SOGOBA, Mamadou Gustave TRAORE, DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : CAS DU MALI DE 1990 A NOS JOURS.....	pp. 187 – 211

- Adama COULIBALY, Sory Ibrahim KEITA,**
CHALLENGES FACING THE TRANSLATORS IN THE TRANSLATION OF TIMBUKTU
MANUSCRIPTS..... pp. 212 – 224
- Ibrahim BAGNA,**
L'ETIQUETTE DE LA PAROLE DANS LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES RUSSES MODERNES pp.
213 – 225
- Abdoulaye DIABATE, Abdramane KONE, Ibrahima TRAORE,**
NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS ET RESULTATS SCOLAIRES DES ELEVES DES TROIS
CENTRES D'ANIMATION PEDAGOGIQUES DE TOROKORO, BACO-DJICORONI ET
KALABAN-COURA..... pp. 226 – 239
- Zanni Zié dit Mamadou TRAORÉ,**
A TENSIVE ANALYSIS OF TRANSNATIONAL SPACES IN BESSIE HEAD'S A *QUESTION OF*
***POWER AND WHEN RAIN CLOUDS*..... pp. 240 – 252**
- N'guessan Anatole N'DRI,**
EL MACHISMO EN *LOS CACHORROS* DE MARIO VARGAS LLOSA pp 253– 267
- Yasnoga Félicité Coulibaly, Barro Missa, Félicité Liliboudo,**
L'UTILISATION DES ILLUSTRATIONS DANS L'ACQUISITION DE LA LECTURE AU COURS
PREPARATOIRE EN CIRCONSCRIPTION D'EDUCATION DE BASE DE OUAGA 7 AU BURKINA
FASO pp. 268– 282
- Aboubacar Sidiki COULIBALY, Alassane Sidibé, Zakaria Coulibaly, Adama Samaké,**
DE L'ORIGINE DE L'HUMANITE, DU NOM AFRIQUE A LA REPRESENTATION DU NOIR
DANS CERTAINS DISCOURS, ECRITS ET MEDIAS OCCIDENTAUX : UNE ANALYSE
POSTCOLONIALE ET POSTSTRUCTURALISTE pp. 283– 296
- Affoua Evelyne Doré,**
METATHEATRE AND REVENGE IN *THE SPANISH TRAGEDY* BY THOMAS KYD pp. 297– 306
- BOMBOH Bomboh Maxime , (INSAAC),**
LA RESISTANCE AUX CODES DE L'ECRIURE DRAMATIQUE DANS *EN ATTENDANT*
***GODOT*..... pp. 306– 316**



Revue KURUKAN FUGA



Vol. 1, N°3, pp. 144 – 154, Septembre 2022

Copy©right 2022

Author(s) retain the copyright of this article

ISSN : 1987-1465

Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com

Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

Tél : (+223) 78-76-01-48

La Revue Africaine des Lettres, des
Sciences Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA

HOUPHOUËT- BOIGNY ET LA « GUERRE DU CACAO » EN CÔTE D'IVOIRE DE L'INDEPENDANCE A LA FIN DES ANNEES 1980

Mohamed KEITA

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), - Chargé de Recherche-
Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA), E-mail :
m.keyta05@gmail.com

Résumé

A partir des années 1980, l'on assiste à une chute des prix du cacao avec son corollaire de paupérisation du monde rural et de baisse des revenus des populations. Face à cette situation, les autorités ivoiriennes vont d'abord dénoncer les pratiques peu orthodoxes du marché des matières premières agricoles, puis imposer une « guerre » à partir de 1988. Comment s'est déroulée cette « guerre du cacao » ? Et quelles leçons pouvons-nous retenir ? L'objectif de cet article est d'analyser la lutte des autorités ivoiriennes pour une meilleure rémunération des producteurs. Notre méthodologie adossée à une exploitation croisée des ouvrages, des articles et des rapports des organismes internationaux sur l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire nous conduit à affirmer que le combat du Président Houphouët-Boigny pour faire rebondir les prix fut un échec.

Mot clés : : Blocus- Cacao- Côte d'Ivoire-Guerre- Houphouët-Boigny.

Abstract

From the 1980s, there was a fall in cocoa prices with its corollary of impoverishment of the rural world and decline in the income of the populations. Faced with this situation, the Ivorian authorities first denounced the unorthodox practices of the market for agricultural raw materials, then imposed a “war” from 1988. How did this “cocoa war” unfold? And what lessons can we learn? The objective of this article is to analyze the struggle of the Ivorian authorities for better remuneration of producers. Our methodology, backed by cross-exploitation of books, articles and reports from international organizations on the cocoa economy in Côte d'Ivoire, leads us to affirm that President Houphouët-Boigny's fight to make prices rebound was a failure.

Keywords: Blockade- Cocoa- Ivory Coast- Houphouët-Boigny - War.

Cite This Article As : Ouattara, D. (2022). Houphouët- Boigny et la « guerre du cacao » en côte d'ivoire de l'indépendance a la fin des années 1980. 1(3) ([https://revue-kurukanfuga.net/Houphouët- Boigny et la « guerre du cacao » en côte d'ivoire de l'indépendance a la fin des années 1980.pdf](https://revue-kurukanfuga.net/Houphouët-Boigny%20et%20la%20guerre%20du%20cacao%20en%20côte%20d'ivoire%20de%20l'indépendance%20a%20la%20fin%20des%20années%201980.pdf))

Introduction

Le développement de l'économie de plantation débute réellement dans les années

1930 avec le gouverneur Dieudonné Reste¹ dans la colonie de Côte d'Ivoire. Durant cette période coloniale, Houphouët-Boigny s'est illustré comme un défenseur acharné des producteurs. Il créa en 1944 un syndicat de producteurs pour lutter contre les abus du système colonial. A l'indépendance, en 1960, le Président Houphouët-Boigny poursuit cette politique agricole orientée sur l'agriculture d'exportation, en l'occurrence le cacao. La hausse des cours du cacao permet de réaliser des investissements importants au niveau des infrastructures et d'assurer la stabilité politique du pays. Mais après 1980, les prix s'effondrent entraînant la banqueroute de l'économie ivoirienne. Les producteurs perdent plus de la moitié de leurs revenus. Outre, la Côte d'Ivoire, incapable de payer ses dettes renchériées par l'appréciation du dollar et la hausse des taux d'intérêt,² s'était vue contrainte d'appliquer des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) des institutions de Bretton Woods. Face à cette situation de chute des cours et d'appauvrissement des producteurs, en 1988, la « guerre du cacao » est menée par

¹ Joseph François Reste de Roca (nommé aussi François ou François Joseph ou encore Dieudonné), né à Pia dans les Pyrénées orientales le 2 mai 1879 et mort à Paris le 15 mars 1976. Il est un administrateur colonial chevronné. Il fut gouverneur de la Côte d'Ivoire du 30 octobre 1930 au 21 mai 1935, puis gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Biographie de gouverneur Reste, « Le gouverneur Général François Reste de Roca -

Houphouët-Boigny pour faire remonter les prix.

Comment s'est déroulée cette « guerre du cacao » et quelles en sont les conséquences ?

L'objectif de cet article est d'analyser le combat du président Houphouët-Boigny contre les multinationales pour une meilleure rémunération des producteurs. Notre méthodologie s'appuie sur l'exploitation croisée des ouvrages, des articles et des rapports des organismes internationaux sur l'économie cacaoyère en Côte d'Ivoire.

Le plan s'articule autour de trois parties. La première partie traite des causes de la « guerre du cacao » déclenchée par le Président Houphouët-Boigny. La deuxième partie renvoie au déroulement de cette guerre tandis que la dernière se penche sur ses conséquences.

1. Les causes de la « guerre du cacao »

Les causes de la « guerre » sont essentiellement liées à la chute brutale des prix des matières premières, notamment le cacao au début des années 1980. Cette

l'Albère », Disponible sur www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/Reste-roca-françois-, consulté le 25 mai 2022

² Séraphin, Pao Yao, Côte d'Ivoire : Les Origines de l'Endettement : Les taux d'intérêt nominaux passent de 9% en 1978 à environ 18% en 1981. <http://mampouya.over-blog.com/article-cote-d-ivoire-les-origines-de-l-endettement-59574282.html>

situation tire son origine dans la recomposition des marchés.

1. La recomposition des marchés à partir des années 1980

L'on assiste à une recomposition du marché des matières premières au début des années 1980. Des années 1930 jusqu'à la fin des années 1970, le marché était dominé par l'intervention des Etats.³ Ce basculement des autorités étatiques vers les acteurs privés et le marché à terme se traduit par une chute brutale des cours.⁴ Les pays producteurs sont désemparés dans ce nouveau mode de gestion et de commercialisation des matières premières.

La Côte d'Ivoire, dépendant de produits primaires de base, notamment le cacao s'est trouvé fragilisé par un environnement devenu brusquement plus concurrentiel avec l'arrivée des multinationales, la constitution de stocks de matières premières et l'amélioration de la productivité par la mécanisation

³ Marian Radetzki, Matières premières : historique et perspectives, séminaire de haut niveau sur « Les ressources naturelles, finances et développement : Faire face aux anciens et nouveaux défis » organisé par la Banque centrale d'Algérie et l'Institut du FMI à Alger les 4 et 5 novembre 2010, 19p, p8, Disponible sur Institut du FMI et Banque Centrale d'Algérie <https://www.imf.org> > pdf > programme2010, consulté le 03 /08/2022

⁴ Au début des années 30, et pendant un demi-siècle, les marchés des matières premières ont été assujettis à une ambitieuse politique d'intervention étatique. Depuis la fin des années 70, les États renoncent massivement à leur position dominante dans ce secteur. Trois facteurs essentiels expliquent l'interventionnisme actif de l'État dans la production

(B.Losch,2000a,p.8). Les capacités d'adaptation à ce nouveau contexte étaient étouffées par le pouvoir, otage de ses propres rigidités internes, et par l'absence d'un jeu démocratique qui aurait permis d'engager un vrai débat sur le devenir du pays et sur des alternatives de gouvernance. Selon Jean-Yves Moisseron : « Cette modification brutale de l'environnement extérieur associée à la difficulté d'adaptation de l'économie ivoirienne explique largement la crise économique » (J.Y. Moisseron,1999, p.90).

La baisse des cours du café et du cacao et des autres matières premières agricoles a révélé le degré de dépendance de la Côte d'Ivoire des marchés internationaux de produits primaires. Ce contexte de chute des prix a un impact négatif sur la qualité des relations entre le Président Houphouët-Boigny et les producteurs.

1.2. Le délitement du compromis entre Houphouët-Boigny et les producteurs⁵

et le commerce mondiaux des matières premières: I) la dépression des années 30 a provoqué un tel effondrement des prix des matières premières qu'elle a incité l'État à entrer en scène pour sauver les agriculteurs et les mineurs; II) la Deuxième Guerre mondiale a complètement désorganisé de nombreuses lignes d'approvisionnement, ce qui a incité les gouvernements à intervenir pour rétablir l'ordre; III) l'éclatement des empires coloniaux a créé de nombreuses économies indépendantes dominées par les matières premières sur lesquelles les autorités ont jugé impérial d'étendre leur contrôle.

⁵ La gestion du pouvoir du président Houphouët-Boigny a été consolidée par trois alliances : l'alliance première avec l'armée, la seconde avec la France et la dernière avec les paysans.

Les paysans étaient la pierre angulaire du référentiel national, car le succès du pays a été bâti sur l'agriculture. De vastes campagnes de propagandes les mettaient en avant dans la société ivoirienne (Coupe Nationale du Progrès, Coopératives Agricoles...) durant les vingt premières années après l'indépendance. Le Président et les planteurs ne faisaient qu'un (B. Losch, 2000b, p.10). En effet, certaines sections du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (parti unique) et celles des coopératives agricoles s'entrevauchaient. La chute brutale et profonde des cours a un impact psychologique sur le monde rural ivoirien qui commencent à retirer sa confiance aveugle au Président Houphouët-Boigny. Les prix du cacao chutent de près de 40% entre 1979 et 1986 (P.Kipré, 2005, pp.245-246). Après 1986, le paysan est pratiquement livré aux acheteurs, ceux-ci payant souvent la moitié du prix indicatif. Il s'en suit une grande perte de revenu entre 70 et 80% pour les producteurs (P. Kipré, 2005, pp.245-246). Par conséquent, le pouvoir politique, pris dans un étau insoutenable, a été contraint d'opérer une rupture du compromis historique avec les planteurs en entérinant la baisse des prix payés aux producteurs qui constituaient le socle du parti au pouvoir.

Cette chute des prix a aussi des répercussions sur l'ensemble de la société

ivoirienne (chômage, gel des avancements des fonctionnaires...). Malgré le système du parti unique et ses structures de contrôle social, la crise provoque des manifestations publiques. Les grèves des enseignants du supérieur et du secondaire se multiplient (1982, 1983, 1986 et 1987). D'autres remous sociaux secouent le pays, notamment la grève des agents des sociétés d'Etat mises en liquidation ou en restructuration. Dans ce contexte, l'économie dite « informelle » connaît une véritable explosion. L'on note aussi la prolifération des bidonvilles à Abidjan (P.Antoine, A.Dubresson et Al. 1987, p138).

Au total, la chute des prix du cacao entraîne un effritement des rapports entre les producteurs voire la société ivoirienne et le Président Houphouët-Boigny.

2. Les premières réactions ivoiriennes face à la chute des prix et le déroulement de la « guerre du cacao »

Face à la chute des cours du cacao, l'Etat réagit en essayant de contenir la chute des prix. Cette action se solde par un échec et conduit le Président Houphouët-Boigny à opter pour une politique rétention du cacao.

2.1. Les premières réactions ivoiriennes face à la chute des cours du cacao

Plusieurs actions ont été entreprises par l'Etat ivoirien pour faire face à la crise.

2.1.1. La dénonciation du commerce international

Devant à l'effondrement des cours du cacao, Houphouët-Boigny dénonce les pratiques du commerce international. Comme en 1932, où il écrivait, « on nous a trop volé »⁶ et en 1944, où il créa le Syndicat Agricole Africain (SAA) pour une meilleure rémunération des planteurs⁷, la chute des prix des années 1980 conduit le Président à se dresser contre le commerce international. Houphouët relevait l'attitude ambiguë et contradictoire des européens. En effet, Ces Etats condamnent avec fermeté la dépréciation continue des prix des matières premières agricoles, mais se disent tous impuissants à renverser la tendance imposée par le marché (M. Ziké, 1980, p.140). Pourtant l'on observe aucune baisse sur le prix de la tablette de chocolat. L'autre ambiguïté de la position des occidentaux concerne la surproduction mondiale

⁶ En 1932, les planteurs africains, particulièrement ceux d'Abengourou dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire, avec à leur tête Houphouët-Boigny, s'insurgent contre le système de commercialisation des produits africains. Il publie un long article intitulé « On nous a trop volé pour dénoncer les graves préjudices que les Africains subissent dans l'économie de plantation. Cette action marque la prise de conscience des producteurs africains de leur situation.

⁷ Suite aux vexations de la part des planteurs européens et en vertu de la liberté syndicale réaffirmée par la Conférence de Brazzaville, les Africains ne vont pas tarder à constituer la première organisation spécifiquement africaine, le Syndicat agricole Africain d Côte d'Ivoire, le 10 juillet 1944.

supposée du café et du cacao. En même qu'ils font des observations sur l'importance des volumes présents, ils financent de nouvelles plantations de café et de cacao en Asie du Sud Est : Malaisie, Papouasie, Nouvelle Guinée, Indonésie (M. Ziké, 1980, p.140).

Pour contrer les agissements de ses partenaires commerciaux, la Côte d'Ivoire développe ses capacités de stockage du cacao (plus de 100 000 tonnes entre 1979 et 1983) et augmente ses capacités de broyage.⁸ Outre ces actions, Houphouët-Boigny sensibilise les pays producteurs et les pays consommateurs. Avec les pays producteurs de cacao, la Côte d'Ivoire mène une politique de concertation permanente, non seulement pour préciser et faire comprendre sa position à l'égard du fonctionnement du marché, mais aussi pour susciter à la fois plus de cohésion et de solidarité entre les pays membres. Concernant les pays consommateurs, Houphouët-Boigny

Ce syndicat se donne comme objectif la lutte pour l'institution du travail volontaire, l'accessibilité aux manœuvres pour les planteurs africains et la lutte pour une rémunération juste des produits africains. En 1946, il se mue en parti politique : le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI).

⁸ Losch Bruno, 2001, « La libéralisation de la filière cacaoyère ivoirienne et les recompositions du marché mondial du cacao ; vers la fin des « pays producteurs » et du marché international, Oléagineux, Corps gras, Lipides, Volumes 8, numéro 6, pp566 – 576, Disponible sur https://agritrop.cirad.fr/488763/1/document_488763.pdf, consulté le 15/06/2022

propose que « les pays consommateurs et les pays producteurs se tendent la main pour promouvoir ensemble leurs intérêts communs (M. Ziké, 1985, p.139) .»

La dénonciation des pratiques peu orthodoxes du commerce international a eu peu d'impacts. La Côte d'Ivoire se tourne vers des emprunts pour juguler la crise.

2.1.2. L'endettement

La Côte d'Ivoire s'est lancée dans un ambitieux programme d'investissement à partir des années 1970. Grâce à sa stabilité politique et à sa croissance, elle a attiré de nombreux créanciers privés. Cette frénésie de l'investissement s'est soldée par un accroissement brutal de la dette publique, notamment de la dette extérieure puisque les investissements publics sont financés essentiellement par les emprunts extérieurs.

La détérioration brutale de la situation économique et financière du pays a entraîné un rôle croissant des bailleurs de fonds internationaux dans son économie. Ceux-ci se sont empressés de mettre en place

des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) ayant pour effet de réduire encore plus les marges de manœuvre du pouvoir politique dès 1981⁹. Les PAS visent à réduire le triple déséquilibre structurel des finances publiques, de la balance commerciale et de l'endettement extérieur. Plus globalement, ils cherchent à répondre à la montée des taux d'endettement des pays d'une part et d'autre part à faire face aux difficultés croissantes de paiement des États (J. Legrand, 2016, p10).

En 1986, le service de la dette extérieure en Côte d'Ivoire équivaut à 32% des recettes d'exportation, non compris les arriérés de la dette intérieure qui s'accumulent (P. Kipré, 2005, p.240).

Malgré l'adoption des PAS et de stratégies adoptées pour redresser la situation économique du pays, la chute des prix perdurent. Houphouët-Boigny s'engage dans une phase plus active de la lutte. Il s'agit d'une politique de rétention du cacao appelée « la guerre du cacao ».

⁹En Côte d'Ivoire, les programmes d'ajustement structurels (PAS) ont duré s'établissent sur la période 1981-1993. Les mesures du premier PAS (1981-1983) ont concerné un ensemble de décisions d'ordre administratif destiné à améliorer la transparence des finances publiques : consolidation du compte du secteur public pour la première fois ; création d'un comité de coordination financière et de contrôle des investissements. L'objectif recherché ici est d'établir des budgets annuels (de fonctionnement et d'équipement) qui soient en rapport avec les ressources disponibles. Le deuxième PAS (1984-1986), l'objectif est également la réduction des

déficits publics. Les mesures prises sont récessionnistes dans la mesure où elles ont affecté fortement la demande intérieure.

Le troisième PAS (1987-1990) résulte de la volonté de dépasser le cadre de l'assainissement des finances publiques et d'engager des réformes de structures avec une vision de la reprise de la croissance à moyen terme exprimée dans le programme négocié avec le FMI en 1989.

Entre 1990 et 1993, les réformes ont continué en s'intensifiant avec la nomination d'un premier ministre Alassane Dramane OUATTARA.

2.2. Le déroulement de la « guerre du cacao »

La crise va connaître deux phases importantes : le blocus du cacao et l'abandon des soutiens du Président Houphouët-Boigny.

2.2.1. Le blocus du cacao ivoirien

Acculées par une baisse drastique des cours sur le marché international et privées d'une partie de leurs revenus, les autorités commencent par suspendre le service de la dette du FMI et de la Banque mondiale, le 25 mai 1987 ; c'est le premier acte¹⁰. Mais la confrontation débute véritablement l'année suivante, lorsque le pays décide tout de geler ses ventes à l'international ; c'est le deuxième acte. L'idée était de priver le marché de 40 % de la production mondiale de cacao pour en faire bondir les cours à la Bourse de Londres¹¹. Le prix du kilogramme de cacao qui était de 2130 francs CFA sur le marché international, en septembre 1977, était, en octobre 1988, de moins de 400francs. Or, le kilogramme de cacao revient au planteur ivoirien à 700francs si

l'on tient compte des frais de transport, de stockage et d'expédition à l'étranger. Sur le kilogramme de cacao vendu, il y a donc une perte de 300 francs CFA¹². Ce constat a conduit le Président Houphouët-Boigny à décider, qu'à compter de juillet 1987, la Côte d'Ivoire ne livrerait plus une seule tonne de fèves jusqu'à ce que les cours remontent au-dessus du prix de revient du kilogramme de cacao, c'est-à-dire 700 francs. Cette décision fut mise en application effective dès janvier 1988. En 1989, à bout de souffle, et sous pression des bailleurs de fond et lâché par Paris, la Côte d'Ivoire finit par livrer tout le cacao accumulé à deux intermédiaires : le groupe français « sucre et Denrées » et l'Américain « Philip Brothers ». Le pays accepte aussi le dernier volet des PAS, qui comporte la libéralisation de la filière cacao. L'autre volet de cette crise a été l'abandon des soutiens du Président.

2.2. L'abandon des soutiens

Houphouët-Boigny avait pris le soin de constituer un « front du refus » des producteurs africains avec le Ghana, le

¹⁰ Les difficultés financières de la Côte d'Ivoire l'ont conduit, depuis 1981, de plan d'ajustement en plan d'ajustement sous le contrôle du Fonds monétaire international. Et les injections massives de capitaux effectuées par la Banque mondiale et la France, qui ont réussi à assurer une stabilisation en 1985 -86, n'ont pas permis d'éviter l'apparition de nouveaux déséquilibres sous l'effet de la chute des cours des matières premières et du dollar, aggravée par la fermeté du franc CFA. Le 25 mai 1987, le président Houphouët-Boigny annonçait la suspension du remboursement de la dette extérieure.

¹¹ La bourse de Londres (en anglais : London Stock Exchange, abrégé en LSE) est un marché boursier situé à Londres, dans la City. Les transactions de fèves de cacao se présentent sous forme de contrat à terme. Des facteurs comme le cours du Dollar, les conditions météorologiques des pays producteurs et le volume de la production sont parmi les indicateurs qu'il faut bien maîtriser pour spéculer le cours du cacao en bourse.

¹² Cette perte est évaluée à 300 milliards de francs CFA en 1988.

Cameroun et le Togo. Mais très rapidement, ces Etats se retirent de cette coalition.

Le Ghana de Jerry Rawlings continue de vendre son cacao à qui veut l'acheter. Le pays, soutenu par la Banque mondiale, a engagé depuis plusieurs années un programme de repage de ses plantations cacaoyère. Les chocolatiers britanniques raffolent de cette origine qu'ils jugent idéale pour la confection du fameux milky and mild british chocolate¹³. Sa production tombée 150.000 tonnes en 1984 passe à 225 000 tonnes en 1987(Banque africaine de développement, République du Ghana, p7).

A côté du Ghana, le Cameroun aussi poursuit la commercialisation de ses produits. L'office de commercialisation des produits était presque tous les jours à la vente. Roger Mélingui, à la tête de l'office camerounais de commercialisation des produits agricoles disait ceci : « Nous avons deux choses : pas tellement plus : le café et le cacao. Ce n'est pas beaucoup. Raison

suffisante pour le faire le mieux possible (J.L Gombeaud,C.Moutout,1990, p.72)».

En somme, le blocus du cacao a été un échec. Cette défaite du Président a des conséquences réelles sur la vie économique en Côte d'Ivoire.

3.Les conséquences de la « guerre »

La guerre a un impact limité sur le marché mondial du cacao. L'échec de cette politique de rétention précipite le démantèlement de la caisse de stabilisation.

3.1 Un effet limité de la décision de retrait du cacao ivoirien

La décision ivoirienne de se retirer du marché a eu un effet fort limité sur le marché international, car les prix ont continué à baisser. Cette situation s'explique par l'offre mondiale du cacao qui est supérieure à la demande¹⁴. En se retirant du marché, la Côte d'Ivoire ne pouvait pas infléchir les tendances baissières. Elle ne détient qu'entre 20 et 30 % de l'offre mondiale dans les années 1980.¹⁵ Son retrait du marché profite aux autres producteurs

¹³ Il s'agit d'un chocolat fabriqué avec du lait. Il est de couleur plus claire et a un goût plus crémeux que le chocolat ordinaire.

¹⁴ Le Président Houphouët-Boigny réfute cette hypothèse de surproduction mondiale de cacao pour une pure logique. S'il y a surproduction, les chocolatiers n'auraient pas encouragé l'émergence de nouveaux producteurs. De même des institutions financières internationales comme la Banque Mondiale n'auraient pas accordé d'importants crédits à certains pays producteurs pour aider ceux-ci à restructurer leur production. S'il y a surproduction, les négociants n'achèteraient pas le cacao un an avant la récolte et les acheteurs de produits n'offriraient pas

de fortes primes pour se procurer du cacao immédiatement disponible. Le président conclut « la baisse du cacao résulte des manœuvres des spéculateurs ».

¹⁵Losch Bruno 2001, « La libéralisation de la filière cacaoyère ivoirienne et les recompositions du marché mondial du cacao ; vers la fin des « pays producteurs » et du marché international, Oléagineux, Corps gras, Lipides, Volumes 8, numéro 6, pp566 - 576, Disponible sur https://agritrop.cirad.fr/488763/1/document_488763.pdf, consulté le 15/06/2022

(notamment l'Indonésie et la Malaisie) qui développent de grandes exploitations. Par ailleurs, le poids économique et politique du cacao au niveau national rendait non viable une stratégie de ce type : le pays était trop dépendant de sa filière cacao pour pouvoir résister longtemps. En quelques mois, la Côte d'Ivoire était seule contre tous, avec plus d'un million de tonnes de réserves soit six (6) mois de la consommation mondiale sans que les cours ne remontent (J.L.Gombeaud, C.Moutout, 1990, p.37).

Outre, la baisse des cours observée n'est pas répercutée au niveau du consommateur final. Cela offre aux firmes une marge de manœuvre considérable pour leur redéploiement. Les profits sont utilisés dans des opérations de rachats et de fusions à grande échelle bouleversant totalement la physionomie du marché du cacao.

Contrairement au marché mondial où la « guerre du cacao » du cacao a eu peu d'impacts, en Côte d'Ivoire, la crise entraîne un démantèlement de la caisse de stabilisation.

3.2. Le démantèlement de la caisse de stabilisation

¹⁶ En 1990, les pouvoirs publics sont contraints de réduire de moitié le prix officiel garanti au producteur et d'abandonner l'objectif de stabilisation pluriannuelle des prix. Un programme de Ventes Anticipées à la Moyennes (PVAM) est mis sur place. Le PVAM doit permettre de vendre au prix moyen du

La caisse de stabilisation était l'organisme étatique chargé d'assurer la fonction stabilisatrice des produits agricoles. Cette caisse fut détournée de ses objectifs initiaux et utilisée comme instrument de recette budgétaire. La prédominance budgétaire a conduit à maintenir le prix payé aux producteurs à un niveau en moyenne très inférieur au prix international. De plus, les prélèvements de stabilisation n'ont pas permis de constituer des réserves qui pouvaient en période de conjoncture de fournir un prix rémunérateur (à l'exception notable de la période 1987-1989 correspondant à la crise du cacao et de la dernière campagne stabilisée (1998-1999) (A.C.Bonjean, G.Chambas, 2001, p.71). Au contraire, la caisse avait accumulé au 30 septembre 1991, 185 milliards de francs CFA d'arriérés (A.C.Bonjean, G.Chambas, 2001, p.71). Les premières réformes de la caisse interviennent dès 1990 après « la défaite »¹⁶ du Président. Le démantèlement total s'achève en 1999 avec la libéralisation de la filière.¹⁷ Ce démantèlement a été soutenu par les institutions de Bretton Woods, car pour elles l'Etat était devenu le symbole d'une gestion clientéliste et rentière dont le redressement passait par une

marché, sans chercher à réaliser un prix supérieur à la moyenne en jouant sur la rétention des stocks.

¹⁷ A partir de 1999, le mécanisme de régulation des ventes est abandonné et le prix payé au producteur est totalement libre.

réduction drastique de ses prérogatives (L.Battino,2006,p14)».

Conclusion

La chute continue du prix du cacao et du pouvoir d'achat des producteurs a amené le Président Houphouët-Boigny à se dresser contre le marché en 1988 par une politique de rétention. Il avait pris soin de constituer un front de refus avec plusieurs pays contre les multinationales. Mais très tôt, ces derniers se désolidarisent, condamnant la Côte d'Ivoire à assumer seul ses positions. Etranglée financièrement, Houphouët-Boigny décide d'abandonner la « guerre » en 1989, car il ne maîtrise plus les hostilités qu'il a engagées. Outre, la caisse de stabilisation des produits agricoles (CAISTAB), organisme créé pour mieux rémunérer les producteurs n'a pas pu assurer sa fonction stabilisatrice des prix laissant les producteurs dans le désarroi. En somme, « la guerre du cacao » se relève comme un échec du Président Houphouët-Boigny en matière de lutte pour une rémunération des planteurs. Cette défaite du pouvoir ouvre la voie des contestations virulentes du régime.

Bibliographie

Antoine, Philippe, Dubresson, Alain, et Al.(1987), *Abidjan « côté cours »*, Paris, Karthala-Orstom

Assoumou, Jean. (1977), *Agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale : l'économie du cacao*, Paris, Jean Pierre Delarge.

Banque africaine de développement. (1999), République du Ghana, *Projet de relance de la production cacaoyère, rapport d'achèvement de projet*, 18p

Battino, Léo.(2006), *Les méfaits du libéralisme sur les marchés agricoles. Deux cas exemplaires : le café et le cacao*, Paris, L'Harmattan.

Bonjean, Araujo Catherine, Chambas Gérard. (2001), *Impact du mode d'organisation des filières agro-alimentaires sur la pauvreté : la filière cacao en Côte-d'Ivoire*, Rapport de recherche, Clermont-Ferrand, Université d'Auvergne.

Gombeaud, Jean Louis, Moutout Corinne, Smith, Stephen. (1990), *La guerre du cacao, histoire secrète d'un embargo*, Paris, Calmann-Lévy,

Kipré, Pierre. (2005), *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*, Paris, SIDES- IMA

Moisseron, Jean-Yves. (1999) « La dette de Côte d'Ivoire ou "comment sortir de l'endettement en devenant pauvre ». In : Moisseron Jean-Yves (ed.), Raffinot M. (ed.). *Dette et pauvreté : solvabilité et allègement de la dette des pays à faible revenu*. Paris (FRA), Dial ; Economica,

Legrand, Jacques.(2016), « Brève histoire de la dette des pays d'Afrique subsaharienne » *Techniques financières et développement*, n°123, pp 9 -13

Losch, Bruno. (2000) (a), « Coup de cacao en Côte d'Ivoire », *Critique internationale*, vol9, Politique de la biosphère, pp6-14

.(2000) (b), « La Côte d'Ivoire en quête d'un nouveau projet national », *politique africaine*, n°78, pp5-25

.(2001), « La libéralisation de la filière cacaoyère ivoirienne et les recompositions du marché mondial du cacao ; vers la fin des « pays producteurs » et du

marché international, Oléagineux, Corps gras, Lipides, Volumes 8, numéro 6, pp566 - 576, Disponible sur https://agritrop.cirad.fr/488763/1/document_488763.pdf, consulté le 15/06/2022

Prao, Yao Séraphin. « Côte d'Ivoire : Les Origines de l'Endettement », disponible sur <http://mampouya.over-blog.com/article-cote-d-ivoire-les-origines-de-l-endettement-59574282.html>, consulté le 15 juillet 2022

Ziké, Marc.(1990), *La rébellion ivoirienne contre les multinationales*, Abidjan, Edition ami,